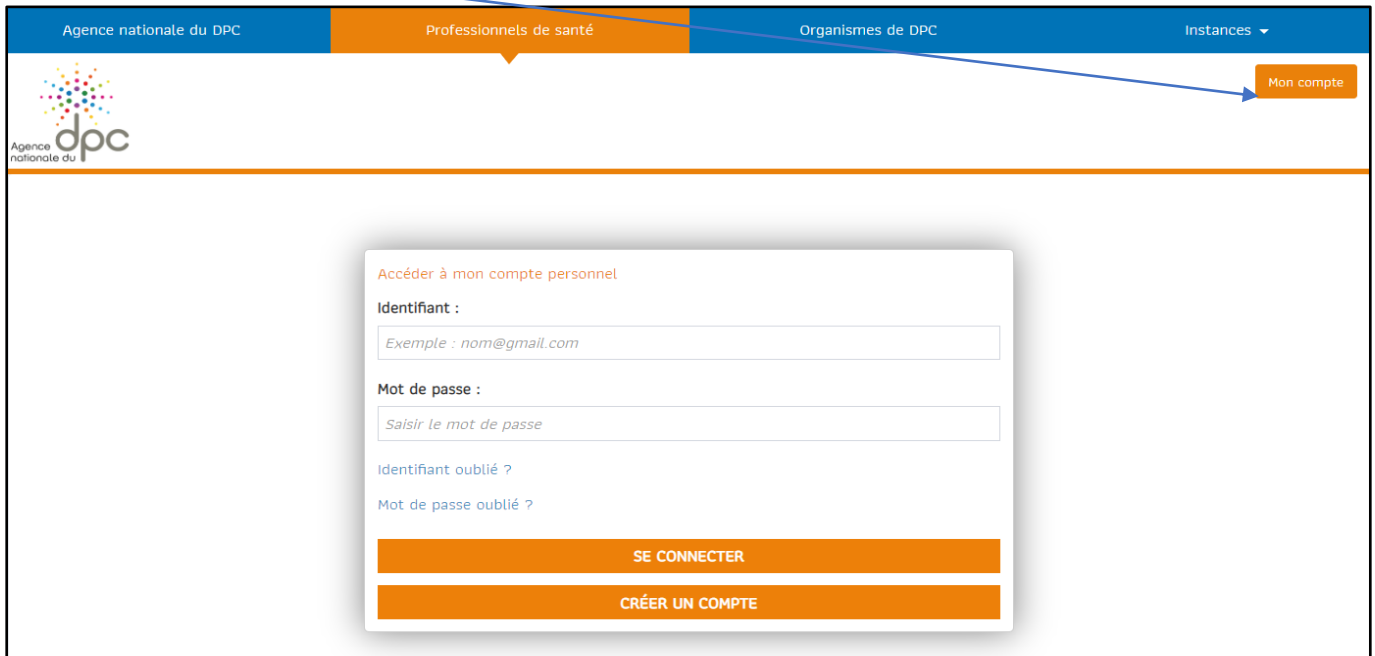


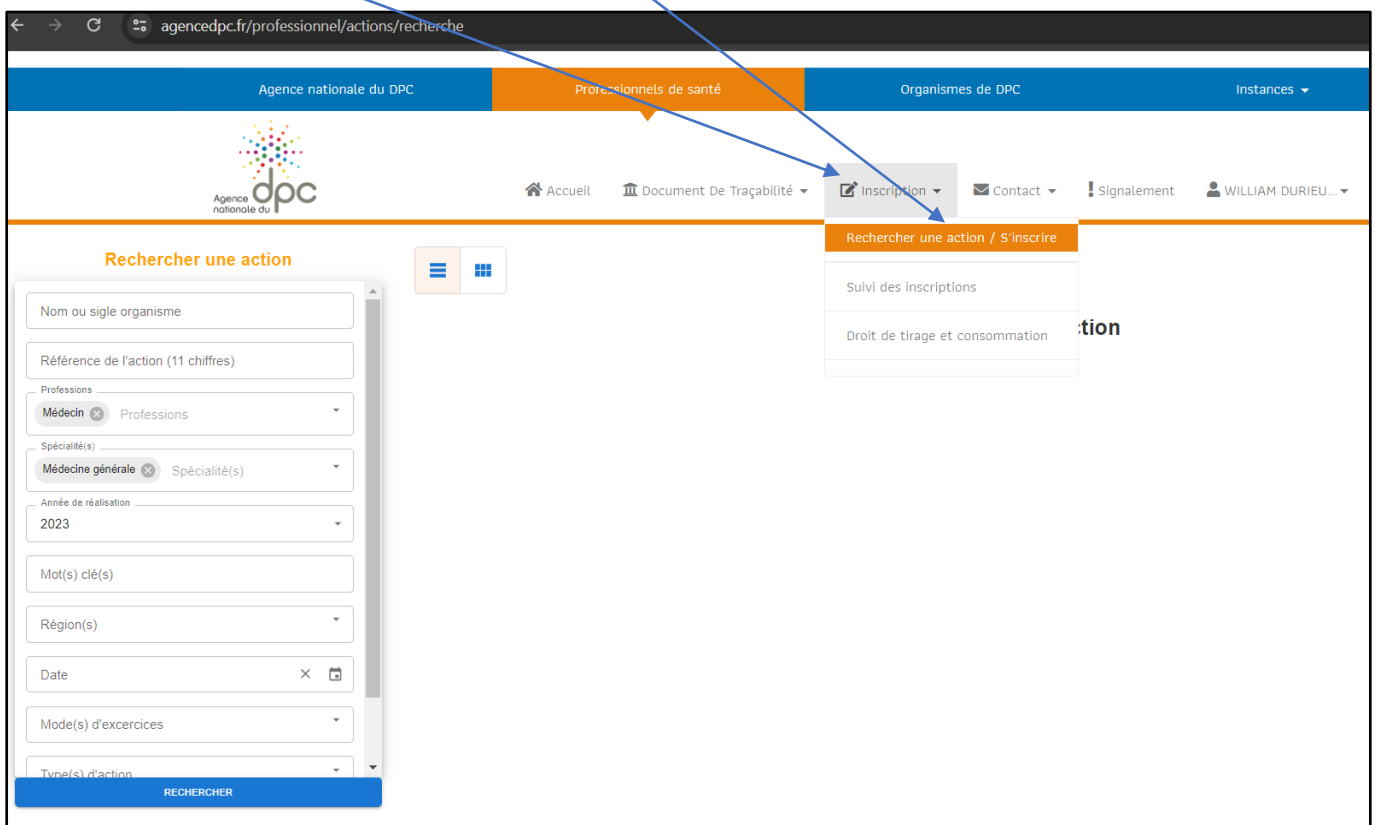
S'inscrire à une formation sur l'ANDPC

1/ Se connecter sur le site : <https://www.agencedpc.fr/professionnel/>

2/ Cliquez sur « **Mon compte** » pour vous connecter (ou créer un compte s'il s'agit de la 1^{re} inscription).

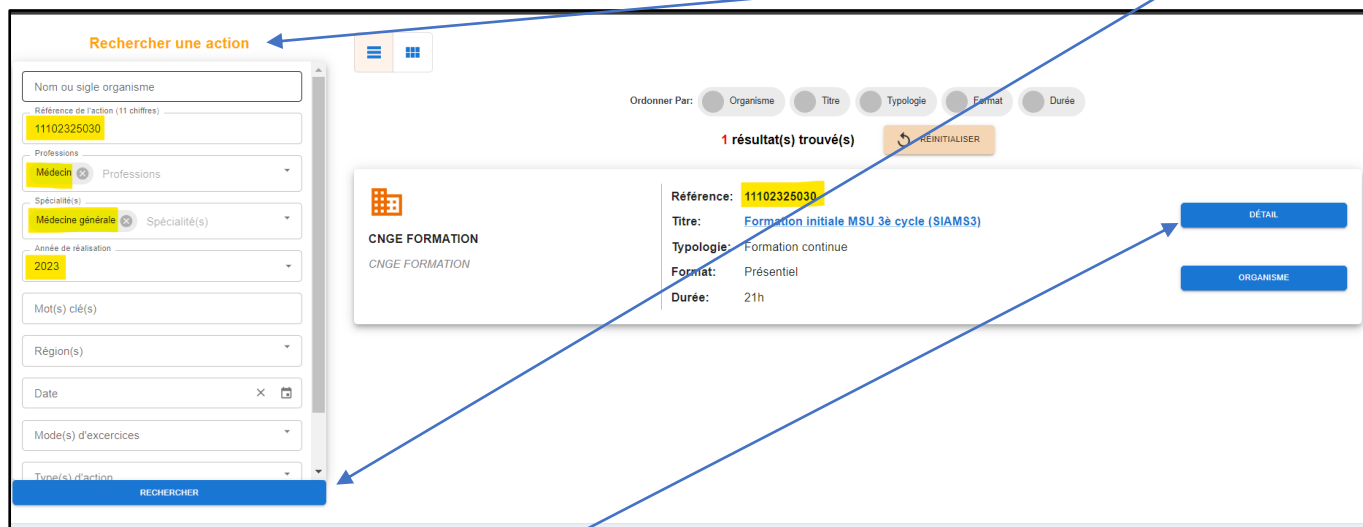


3/ Cliquez sur « **Inscription** », puis sur « **Rechercher une action / s'inscrire** ».



S'inscrire à une formation sur l'ANDPC

4/ Complétez les éléments surlignés en jaune dans le bloc « Rechercher une actions » puis « RECHERCHER ».



5/ Une nouvelle fenêtre s'ouvre avec la référence de la formation (ex. 11102325030) saisie ci-contre.

6/ Cliquez sur « DETAILS » puis sur « LISTE SESSIONS »



N° Session	Date de session	Type(s) d'action	Présentiel	Classe-virtuelle	Non-présentiel
23.008	16/11/2023 → 18/11/2023	Formation continue	<ul style="list-style-type: none"> 16/11/2023 17/11/2023 18/11/2023 21 Heures 47000 AGEN 		
23.010	23/11/2023 → 25/11/2023	Formation continue	<ul style="list-style-type: none"> 23/11/2023 24/11/2023 25/11/2023 21 Heures 15000 AURILLAC 		

7/ Choisissez le « N° session » (ex. 23.010) en vérifiant bien les dates et le lieu de la formation avant de cliquer « S'INSCRIRE »

A RETENIR : pour participer à une formation organisée par CNGE Formation et financée par l'ANDPC, il vous faudra être inscrit sur l'ANDPC **et** sur www.cnge-formation.fr pour finaliser votre participation.